

District de la Creuse

Siège social :

17 Rue Jean Bussièr
23000 GUERET

Accueil :

Guillaume LACAN
Véronique CHANUDET
Tél. : 05.55.52.09.85

Cellule Technique :

Florian SICOT
Baptiste RIBES

Site et E-mail :

Site : <http://foot23.fff.fr>
E-mail : district@foot23.fff.fr

Horaires d'ouverture des Bureaux

Lundi, Mardi : 8h-12h et 13h-17h
Mercredi : 8h-12h
Jeudi, Vendredi : 8h-12h et 13h-17h

Agenda

Lundi 1^{er} septembre 2025 :

- 19h : Pôle Technique

Jeudi 4 septembre 2025 :

- 19h : réunion responsables U12-U13

Dimanche 7 septembre 2025 :

- 11h : réunion de début de saison des arbitres

Lundi 8 septembre 2025 :

- 19h : réunion responsables U10-U11

Vendredi 12 septembre 2025 :

- 19h à Roches : Soirée des Récompenses

Samedi 13 septembre 2025 :

- 11h : inauguration du Siège du District



Sommaire

Pages 2 à 11 : PV du Comité de Direction, de la Commission de Gestion des Compétitions

Page 12 : résultats tombola Coupe de la Creuse



La saison 2025/2026 débutera par les rencontres du 1^{er} tour de la Coupe de France

Au programme pour les équipes creusoises les 23 et 24 août prochains :

- LIMOGES VIGENAL (D2 - 87) / **CHAMBON (D1)**
- SORNAC (D4 - 19) / **PEYRAT LA NONIERE (D1)**
- **AUZANCES (D1)** / **ESM LA SOUTERRAINE (D2)**
- ES MONEDIERES (D2 - 19) / **LUSSAT (D2)**
- MAYOTTE FC LIMOGES (D2 - 87) / **CLUGNAT (D3)**
- LA CROISILLE LINARDS (D3 - 87) / **Ste FEYRE (R3)**
- **EVAUX-BUDELIERE (D1)** / OCCITANE FC (D1 - 87)
- **St SULPICE LE GUERETOIS (D1)** / MEYMAC (D1 - 19)
- LIMOGES CAPO (D2 - 87) / **GRAND-BOURG (D3)**
- **BENEVENT-MARSAC (D1)** / USSEL TURCS (D1 - 19)
- **St FIEL (D1)** / RILHAC-RANCON (R3 - 87)
- **FURSAC (D2)** / **FC GUERET (D3)**
- St MARTIN TERRESSUS (D4 - 87) / **FLAYAT (D2)**
- AMBAZAC (D1 - 87) / **St VAURY (D2)**
- **SARDENT (D2)** / SOURSAC (D2 - 19)
- FC NEUVIC (D3 - 19) / **MERINCHAL (D1)**
- **St AGNANT DE VERSILLAT (D1)** / USSEL (R3 - 19)
- **AHUN (D2)** / **BOURGANEUF (R3)**
- **FELLETIN (D2)** / MARCILLAC CLERGOUX (D2 - 19)

Manifestations à venir !

- **Vendredi 12 septembre 2025 à Roches :** Soirée des Récompenses

- **Samedi 13 septembre 2025 :** inauguration du Siège du District

Les invitations partiront prochainement en direction de tous les clubs.



COMITE DE DIRECTION

REUNION DU MERCREDI 23 JUILLET 2025 à 19 HEURES

PV N° 1

Présents : Mmes AUGER, LORCERIE, LUTRAT, VEDRINES, MM. AUBLANC (Président), BRUNAUD, CHANUDET, COUBRET, ECOBICHON, GAYET, LAFRIQUE, OLIVIER, PARIS, ROBERT, ZARROUK.

Excusés : MM. BEAUQUESNE, COURTY, PERRIERE, RANCIER (Membres du Comité de Direction) ; Mme CHANUDET, MM. RIBES, SICOT (salariés).

Absente : Mme BEAUJON.

Assiste : M. LACAN (Responsable Fonctionnement et Développement).

En préambule, les Membres du Comité de Direction adressent leurs condoléances à Jacques DESHERAUD, suite au décès de sa maman.

* ADOPTION DE PROCES-VERBAUX

Le procès-verbal n° 7 de la réunion du 3 juin 2025 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

INFORMATIONS DU PRESIDENT ET RELEVÉ DE DECISIONS DU BUREAU DIRECTEUR

- Point sur les finances :

Bernard COUBRET, Président de la Commission Finances et Gestion, informe le Comité que la situation financière du District est plus sereine que l'an passé à la même date.

Roland BRUNAUD précise que la section « fonctionnement » du compte de résultat est pratiquement à l'équilibre.

Ils indiquent que le budget prévisionnel 2025/2026 sera certainement équivalent à celui de la saison précédente.

Ils reviennent également sur la Coupe de la Creuse qui a permis au District un bénéfice net d'environ 7.300 euros.

Roland BRUNAUD indique que le Pôle Technique souhaiterait utiliser une caméra notamment lors de l'organisation des manifestations importantes : signature d'une convention avec l'ES Guérétoise, détenteur d'une caméra, à hauteur de 300 euros pour dix utilisations dans la saison ?

Accord unanime du Comité de Direction.

Une étude sera faite en parallèle pour l'utilisation éventuelle d'un drone.

- FAFA :

Un courrier sera prochainement adressé aux Présidents de la Fédération Française de Football, de la Ligue du Football Amateur et de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine pour solliciter un réexamen des dossiers d'Auzances et Bussière-Dunoise.

- Pass'Sport :

Les Membres du Comité s'indignent que le dispositif ne soit plus réservé qu'aux 14-17 ans, et non plus à tous nos jeunes licenciés.

Serge AUBLANC précise qu'une communication, co-signée par tous les Présidents de District et le Président de la Ligue, a été rédigée et diffusée par la LFNA.



COMPETITIONS

* Homologation de la composition des Poules Seniors

Après avoir :

- pris connaissance de la proposition de la Commission de Gestion des Compétitions et des demandes préalables des clubs de Felletin, St Dizier-Leyrenne et St Silvain-Montaigut,

- pris note des mails de Ste Feyre, FC Guéret, Felletin, Bétête-Roches, St Sulpice le Guérétois, Fursac et Bord St Georges

- précisé que les clubs souhaitant changer de Poule ont jusqu'au 1^{er} août pour convenir, par écrit au District, d'une inversion avec un autre club,

le Comité de Direction arrête la composition des Poules Seniors pour la saison 2025/2026 comme suit :

* Départemental 1 : 12 équipes

- AUBUSSON EF (2)
- AUZANCES (1)
- BENEVENT-MARSAC (1)
- CHAMBON (1)
- EVAUX-BUDELIERE (1)
- ES GUERETOISE (2)
- MERINCHAL (1)
- PEYRAT LA NONIERE (1)
- St AGNANT DE VERSILLAT (1)
- St FIEL (1)
- St SEBASTIEN-AZERABLES (1)
- St SULPICE LE GUERETOIS (1)

* Départemental 2 : 24 équipes

Poule A :

- BENEVENT-MARSAC (2)
- BOURGANEUF (2)
- DUN-NAILLAT (1)
- FURSAC (1)
- NOUZIERS-LA CELLETTE (1)
- SARDENT (1)
- ESM LA SOUTERRAINE (1)
- St DIZIER-LEYRENNE (1)
- St MAURICE ES (1)
- St SULPICE LE GUERETOIS (2)
- St VAURY (1)
- Ste FEYRE (2)

Poule B :

- AHUN (1)
- AUZANCES (2)
- BOUSSAC (2)
- CHENERAILLES (1)
- FELLETIN (1)
- FLAYAT (1)
- GOUZON AVENIR (2)
- ES GUERETOISE (3)
- JARNAGES-PARSAC (1)
- LUSSAT (1)
- MAINSAT-SANNAT (1)
- MERINCHAL (2)

*** Départemental 3 : 30 équipes****Poule A :**

- BENEVENT-MARSAC (3)
- BOURGANEUF (3)
- BUSSIÈRE-DUNOISE (1)
- GRAND-BOURG (1)
- ESM LA SOUTERRAINE (2)
- St AGNANT DE VERSILLAT (2)
- St FIEL (2)
- St SILVAIN-MONTAIGUT (1)
- St SULPICE LE GUERETOIS (3)
- St VAURY (2)

Poule B :

- BETETE-ROCHES (1)
- BORD St GEORGES (1)
- BOUSSAC (3)
- CLUGNAT (1)
- CREUSE AVENIR 2005 (1)
- FC GUERET (1)
- LA FORET DU TEMPLE (1)
- MEASNES (1)
- SOUMANS (1)
- Ste FEYRE (3)

Poule C :

- AUBUSSON EF (3)
- CHAMBON (2)
- CHAMPAGNAT (1)
- CHARRON (1)
- CHENERAILLES (2)
- EVAUX-BUDELIÈRE (2)
- FELLETIN (2)
- MAINSAT-SANNAT (2)
- PEYRAT LA NONIÈRE (2)
- VALLIÈRE (1)

*** DÉPARTEMENTAL 4 : 26 équipes**

Après avoir pris note du nombre d'équipes inscrites, la Commission propose au Comité de Direction, qui l'accepte, de reporter la date d'engagement au 1^{er} août afin d'éventuellement compléter les Poules (qui pourront donc être modifiées suivant les engagements complémentaires).

Poule A :

- DUN-NAILLAT (2)
- FURSAC (2)
- GRAND-BOURG (2)
- SARDENT (2)
- St AGNANT DE VERSILLAT (3)
- St DIZIER-LEYRENNE (2)
- St MAURICE ES (2)
- St SEBASTIEN-AZERABLES (2)
- Ste FEYRE (4)

Poule B :

- AHUN (2)
- BORD St GEORGES (2)
- CHAMBON (3)
- CLUGNAT (2)
- LA FORET DU TEMPLE (2)
- GOUZON AVENIR (3)
- LUSSAT (2)
- NOUZIERS-LA CELLETTE (2)
- St FIEL (3)

Poule C :

- AUBUSSON EF (4)
- AUZANCES (3)
- CHAMPAGNAT (2)
- FLAYAT (2)
- MAUTES (1)
- MERINCHAL (3)
- RETERRE-FONTANIERES (1)
- St MEDARD LA ROCHETTE (1)

Compte-tenu du délai supplémentaire accordé pour l'engagement en Départemental 4, il est précisé que la parution des calendriers ne pourra donc pas être effectuée avant la première semaine d'août.

* Validation du calendrier prévisionnel garçons

[illegible]



* Tableau des Montées et Descentes garçons à la fin de la saison 2025/2026

TABLEAU DES MONTEES ET DESCENTES

FIN DE SAISON 2025/2026					
Départemental 1 12 équipes					
Viennent de Régional	0	+ 1	+ 2	+ 3	1 Poule de 12
Montent en R3	- 2	- 2	- 2	- 2	
Viennent de D2	+ 4	+ 3	+ 2	+ 2	
Descendent en D2	- 2	- 2	- 2	- 3	
soit 12 équipes	12	12	12	12	
Départemental 2 24 équipes					
Viennent de D1	+ 2	+ 2	+ 2	+ 3	2 Poules de 12
Montent en D1	- 4	- 3	- 2	- 2	
Viennent de D3	+ 6	+ 5	+ 4	+ 3	
Descendent en D3	- 4	- 4	- 4	- 4	
soit 24 équipes	24	24	24	24	
Départemental 3 30 équipes					
Viennent de D2	+ 4	+ 4	+ 4	+ 4	3 Poules de 10
Montent en D2	- 6	- 5	- 4	- 3	
Viennent de D4	+ 6	+ 6	+ 6	+ 5	
Descendent en D4	- 4	- 5	- 6	- 6	
soit 30 équipes	30	30	30	30	
Départemental 4 x équipes engagées					
Viennent de D3	4	5	6	6	x Poules suivant le nombre d'engagés
Montent en D3	6	6	6	5	

en cas de descente exceptionnelle, application des articles 15 des Règlements de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine et 136 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football

L'engagement des équipes féminines ayant été fixé au 1^{er} août, le Comité donne pouvoir au Bureau pour l'homologation de la composition des Poules Seniors, du calendrier prévisionnel et du tableau des montées et descentes pour les féminines.



PREVISIONNEL 2025/2026

* Déménagement District

Samedi 26 juillet 2025 à 9 heures pour le rangement des archives et le débarrasage des bungalows qui ont été rétrocedés.

Toutes les personnes disponibles pour aider sont les bienvenues (une dizaine d'élus seront présents).

Le Président souhaite qu'un inventaire soit effectué après le rangement.

En complément, le Président indique que sera examiné au prochain Comité Directeur de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine, la proposition d'une subvention exceptionnelle de 10.000 euros pour la reconstruction, ainsi qu'un prêt de 30.000 euros sur 20 ans.

* Soirée des Récompenses

Elle aura lieu le vendredi 12 septembre 2025 à 19 heures à la Salle des Fêtes de Roches.

Les invitations partiront fin juillet-début août.

* Inauguration District

La date du samedi 13 septembre 2025 à partir de 11 heures est entérinée.

Le Comité dresse la liste des invités (environ 200 personnes), non exhaustive, et évoque les modalités d'organisation (chapiteau, traiteur, etc ...), et se réunira le mardi 29 juillet pour en assurer les préparatifs.

Une réunion de formation à l'intention des nouveaux Président(e)s et Secrétaires de clubs sera également organisée à la rentrée, la date en sera fixée prochainement.

* Prévisionnel manifestations majeures

Le Comité, sur proposition du Pôle Technique et de la Commission de Gestion des Compétitions, évoquent le calendrier prévisionnel des manifestations de la saison (celui-ci sera définitivement entériné lors de la prochaine réunion du Comité de Direction) :

- Finale Départementale Festival U13 Pitch : samedi 28 mars 2026 (pour une organisation optimale et la disponibilité d'un maximum d'éducateurs, il est demandé à la Commission de Gestion des Compétitions de ne pas mettre de journées jeunes à cette même date)

- Challenge Interdépartemental : jeudi 14 mai 2026
- Finale Champions D3 : dimanche 31 mai 2026
- Finale Champions D4 : dimanche 31 mai 2026
- Finales « Foot en Fête » : dimanche 7 juin 2026
- Journée Nationale U6-U9 : samedi 13 juin 2026
- Finale Champions D2 : samedi 13 juin 2026
- Finale de la Coupe de la Creuse : samedi 13 juin 2026
- Finale de la Coupe de la Creuse Féminine à 8 : à définir
- Finales Coupe de la Creuse U15 et U18 : à définir
- Soirée des Récompenses : à définir
- Assemblée Générale Financière : à définir
- Assemblée Générale Annuelle : à définir
- Réunions de secteurs : à définir
- Challenge Foot-Loisir « Franck TRICOCHE » : à définir

* Autres :

- **Lundi 1^{er} septembre 2025 à 19 heures** : réunion du Pôle Technique
- **Jeudi 4 septembre 2025 à 19 heures** : réunion des responsables U12-U13
- **dimanche 7 septembre 2025** : réunion de début de saison des arbitres.
- **Lundi 8 septembre 2025 à 19 heures** : réunion des responsables U10-U11
- **Lundi 22 septembre 2025 à 19 heures** : réunion des RTJ



- Mercredi 1^{er} octobre 2025 de 14 heures à 21 heures : CFI U14-U19 (J1)
- Vendredi 17 octobre 2025 de 14 heures à 21 heures : CFI Seniors (J1)
- Samedi 18 octobre 2025 de 9 heures à 17 heures : CFI U10-U13 (J1)
- Mercredi 29 octobre 2025 de 9 heures à 17 heures : CFI U6-U9 (J1)
- Mercredi 5 novembre 2025 de 14 heures à 21 heures : CFI U14-U19 (J2)
- Mardi 11 novembre 2025 de 9 heures à 17 heures : CFI U10-U13 (J2)
- Mercredi 19 novembre 2025 de 9 heures à 17 heures : CFI U6-U9 (J2)
- Vendredi 21 novembre 2025 de 14 heures à 21 heures : CFI Seniors (J2)

Sur proposition du Président, un séminaire aura lieu le samedi 20 septembre 2025 à partir de 9 heures afin de fixer notamment toutes les dates importantes de la saison.

QUESTIONS DIVERSES

* ABSENCES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Comité prend note des mails reçus de Creuse Maghreb et de Grand-Bourg.
Une réponse leur sera apportée.

* CANDIDATURE COMMISSIONS

Le Comité prend note de la candidature de M. Ludovic PAIREAU pour les Commissions Statuts et Règlements et Terrains et Infrastructures Sportives, et décide de coopter ce dernier aux deux Commissions précitées.

* ALTERNANCE

Kyliane MONTANE ayant rompu son contrat d'alternance au 30 juin dernier, le District a reçu deux candidatures.

Le premier n'a pas donné suite aux propositions de rendez-vous et ne sera donc pas relancé.

Concernant le deuxième, Lilian REGO, il a été reçu ce mardi 22 juillet 2025 par Serge AUBLANC, Sébastien OLIVIER et Guillaume LACAN.

Le Comité, à l'unanimité, donne son accord pour son recrutement en contrat d'alternance.

La séance est levée à 21 heures.

Le Président : Serge AUBLANC.

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

REUNION DU LUNDI 21 JUILLET 2025 à 18 heures 30

PV N° 1

Présents : Mme LABETOULLE, MM. ECOBICHON (Président), BERNARD, PARIS, RANCIER, ROBERT.

Excusés : Mme AUGER, MM. PERRIERE, PLANCHAT.

Assiste : M. LACAN (Responsable Fonctionnement et Développement).

* ADOPTION DE PROCES VERBAUX

Les procès-verbaux n° 10 et 11 des réunions des 20 et 22/05/25 sont adoptés à l'unanimité des Membres présents.



ENREGISTREMENT DES FORFAITS DE FIN DE SAISON

* ENREGISTREMENT DE FORFAITS :

DEPARTEMENTAL 2 - POULE A :

- **FURSAC (1) / St SULPICE LE GUERETOIS (2) du 25/05/25.**

1^{er} forfait de St Sulpice le Guérétois (2) : amende 80 euros.

CHAMPIONNAT U15 :

- **POLE SUD CREUSE (1) / ESM LA SOUTERRAINE-BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT (2) du 24/05/25.**

2^{ème} forfait de ESM La Souterraine-Bénévent-Marsac-Dun-Naillat (2) : amende 30 euros.

- **St FIEL (1) / ESM LA SOUTERRAINE-BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT (2) du 21/06/25.**

1^{er} forfait de St Fiel (1) : amende 30 euros.

FEMININES A 8 - DIVISION 3 :

- **CREUSE AVENIR 2005 (1) / BORD St GEORGES (1) du 24/05/25.**

2^{ème} forfait de Bord St Georges (1) : amende 60 euros.

CHAMPIONNATS

* GARCONS

La Commission note :

- la création du club de St Médard la Rochette
- la mise en sommeil de l'US Ajain
- la disparition des équipes de Vallière (2), Royère de Vassivière (1), Jarnages-Parsac (2), St Sulpice-St Georges (1) et (2)
- la création des équipes de St Fiel (3), Dun-Naillat (2).

La Commission fait le point sur les engagés, prend note des mails de Felletin, St Dizier-Leyrenne, St Silvain-Montaigut, et propose une composition des Poules qui sera transmise aux clubs et au Comité de Direction.

En Départemental 2, suite à la mise en sommeil d'Ajain, la Commission, après étude des classements finaux 2024/2025, prend note de l'accord de Dun-Naillat (1) d'être maintenu en Départemental 2.

Concernant le Championnat Départemental 3, suite à la mise en sommeil d'Ajain, la Commission, après étude des classements finaux 2024/2025, prend note de l'accord de St Sulpice le Guérétois (3) d'être maintenu en Départemental 3.

Suite à la demande de Mautes de repartir en D4, il a été proposé au club de Royère de Vassivière de se maintenir en Départemental 3 mais celui-ci a refusé (l'équipe ne se réengageant pas cette saison).

Les clubs ayant été classés dernier et/ou étant forfait général à la fin de saison ne pouvant être maintenus, toutes les possibilités de repêchage sont épuisées.

Conformément à l'article 136 des Règlements Généraux de la FFF, l'équipe de Felletin (2) a accepté une montée en Départemental 3.

Suite au non-redémarrage de l'équipe 2 de Jarnages-Parsac en Départemental 3, toutes les possibilités de maintien ayant été épuisées, conformément à l'article 136 des Règlements Généraux de la FFF, et après étude des classements finaux 2024/2025, l'équipe de Charron (meilleur troisième en D4 des trois Poules) a accepté une montée en Départemental 3.

Suite à la demande de Fursac (2) d'évoluer en D4 la saison à venir, toutes les possibilités de maintien ayant été épuisées, conformément à l'article 136 des Règlements Généraux de la FFF, et après étude des classements finaux 2024/2025, impossibilité de proposer à St Agnant de Versillat (3) d'accéder (leur équipe 2 participant déjà au Championnat Départemental 3), et refus de Lussat (2) (deuxième meilleur troisième en D4 des trois Poules) d'accéder à la Départemental 3, l'équipe de Peyrat la Nonière (2) (meilleur quatrième en D4 des trois Poules) a accepté une montée en Départemental 3.

Suite au non-redémarrage de St Sulpice-St Georges en Départemental 3, toutes les possibilités de maintien ayant été épuisées, conformément à l'article 136 des Règlements Généraux de la FFF, après étude des classements finaux 2024/2025, l'équipe de Chénérailles (2) (deuxième meilleur quatrième en D4 des trois Poules) a accepté une montée en Départemental 3.

Concernant le Championnat Départemental 4 et après avoir pris note du nombre d'équipes inscrites, la Commission proposera au Comité de Direction de reporter la date d'engagement au 1^{er} août afin d'éventuellement compléter les Poules (qui pourront donc être modifiées suivant les engagements complémentaires).



* FILLES

Il est rappelé que la date limite des engagements des équipes féminines est fixée au vendredi 1^{er} août 2025.

La Commission note à ce jour :

- l'arrivée de trois nouvelles équipes : Auzances (2), Bourganeuf, Sardent
- la disparition de l'équipe d'Ahun

Les engagés à ce jour :

- **Division 1** : FOOT GENERATION 2000 (1), ES GUERETOISE (2), LUSSAT-CHAMBON (1), MERINCHAL (1), St AGNANT DE VERSILLAT (1), St VAURY (1).

Les équipes de Chénérailles et Ste Feyre ne sont pas encore engagées.

- **Brassages** : AUZANCES (1), AUZANCES (2), BORD St GEORGES (1), BOURGANEUF (1), BOUSSAC (1), CLUGNAT (1), CREUSE AVENIR 2005 (1), EVAUX-BUDELIERE-MAINSAT-SANNAT (1), FLAYAT (1), LA FORET DU TEMPLE (1), GRAND-BOURG (1), ROYERE DE VASSIVIERE (1), SARDENT (1).

L'équipe de Foot Génération 2000 (2) n'est pas encore engagée.

* JEUNES

Il est rappelé que la date limite des engagements des équipes jeunes est fixée au dimanche 7 septembre 2025.

Sont engagés à ce jour :

- **Championnat U18** : entente BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT-ESM LA SOUTERRAINE (1) ; entente BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT-ESM LA SOUTERRAINE (2) ; BOURGANEUF (1) ; Ste FEYRE (1).

- **Championnat U15** : ES GUERETOISE (2) ; entente ESM LA SOUTERRAINE-BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT (1) ; entente ESM LA SOUTERRAINE BENEVENT-MARSAC-DUN-NAILLAT (2) ; Ste FEYRE (1).

- **Championnat U13** : ROYERE DE VASSIVIERE (1) ; St MEDARD LA ROCHETTE (1).

POINT SUR LES ENGAGEMENTS EN COUPES

La Commission fait le point sur les engagements en Coupes.

* COUPE DE FRANCE : 26 équipes engagées (+ 1 par rapport à la saison 2024/2025)

- **Equipes régionales** : AUBUSSON EF (1) ; BOURGANEUF (1) ; BOUSSAC (1) ; GOUZON AVENIR (1) ; ES GUERETOISE (1) ; Ste FEYRE (1).

- **Equipes D1** : AUZANCES (1) ; BENEVENT-MARSAC (1) ; CHAMBON (1) ; EVAUX-BUDELIERE (1) ; MERINCHAL (1) ; PEYRAT LA NONIERE (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St FIEL (1) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1).

- **Equipes D2** : AHUN (1) ; FELLETIN (1) ; FLAYAT (1) ; FURSAC (1) ; LUSSAT (1) ; SARDENT (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1) ; St VAURY (1).

- **Equipes D3** : CLUGNAT (1) ; GRAND-BOURG (1) ; FC GUERET (1).

* COUPE DE NOUVELLE AQUITAINE : 26 équipes engagées (+ 2 par rapport à la saison 2024/2025)

- **Equipes régionales** : AUBUSSON EF (1) ; BOURGANEUF (1) ; BOUSSAC (1) ; GOUZON AVENIR (1) ; ES GUERETOISE (1) ; Ste FEYRE (1).

- **Equipes D1** : AUZANCES (1) ; BENEVENT-MARSAC (1) ; CHAMBON (1) ; EVAUX-BUDELIERE (1) ; MERINCHAL (1) ; PEYRAT LA NONIERE (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St FIEL (1) ; St SEBASTIEN-AZERABLES (1).

- **Equipes D2** : AHUN (1) ; DUN-NAILLAT (1) ; FELLETIN (1) ; FLAYAT (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1) ; St DIZIER-LEYRENNE (1) ; St MAURICE ES (1) ; St VAURY (1).

- **Equipes D3** : BORD St GEORGES (1) ; CLUGNAT (1) ; FC GUERET (1).

* COUPE DE FRANCE FEMININE :

1 équipe engagée (identique à la saison 2024/2025) : ES GUERETOISE (1).

* COUPE NOUVELLE AQUITAINE FEMININE :

1 équipe engagée (identique à la saison 2024/2025) : ES GUERETOISE (1).



*** COUPE DE LA CREUSE : 48 équipes engagées (- 2 par rapport à la saison 2024/2025)**

- **Equipes régionales** : AUBUSSON EF (1) ; BOURGANEUF (1) ; BOUSSAC (1) ; GOUZON AVENIR (1) ; ES GUERETOISE (1) ; Ste FEYRE (1).

- **Equipes D1** : AUZANCES (1) ; BENEVENT-MARSAC (1) ; CHAMBON (1) ; EVAUX-BUDELIERE (1) ; MERINCHAL (1) ; PEYRAT LA NONIERE (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St FIEL (1) ; St SEBASTIEN-AZERABLES (1) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1).

- **Equipes D2** : AHUN (1) ; CHENERAILLES (1) ; DUN-NAILLAT (1) ; FELLETIN (1) ; FLAYAT (1) ; FURSAC (1) ; JARNAGES-PARSAC (1) ; LUSSAT (1) ; MAINSAT-SANNAT (1) ; NOUZIER-S-LA CELLETTE (1) ; SARDENT (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1) ; St DIZIER-LEYRENNE (1) ; St MAURICE ES (1) ; St VAURY (1).

- **Equipes D3** : BETETE-ROCHES (1) ; BORD St GEORGES (1) ; BUSSIERE-DUNOISE (1) ; CHAMPAGNAT (1) ; CHARRON (1) ; CLUGNAT (1) ; CREUSE AVENIR 2005 (1) ; LA FORET DU TEMPLE (1) ; GRAND-BOURG (1) ; FC GUERET (1) ; MEASNES (1) ; SOUMANS (1) ; St SILVAIN-MONTAIGUT (1) ; VALLIERE (1).

- **Equipes D4** : MAUTES (1) ; RETERRE-FONTANIERES (1) ; St MEDARD LA ROCHETTE (1).

*** COUPE JEAN BUSSIERE : 32 équipes engagées (- 1 par rapport à la saison 2024/2025)**

- **Equipes D1** : AUBUSSON EF (2) ; ES GUERETOISE (2).

- **Equipes D2** : AUZANCES (2) ; BENEVENT-MARSAC (2) ; BOURGANEUF (2) ; BOUSSAC (2) ; GOUZON AVENIR (2) ; MERINCHAL (2) ; St SULPICE LE GUERETOIS (2) ; Ste FEYRE (2).

- **Equipes D3** : CHAMBON (2) ; CHENERAILLES (2) ; EVAUX-BUDELIERE (2) ; FELLETIN (2) ; MAINSAT-SANNAT (2) ; PEYRAT LA NONIERE (2) ; ESM LA SOUTERRAINE (2) ; St AGNANT DE VERSILLAT (2) ; St FIEL (2) ; St VAURY (2).

- **Equipes D4** : AHUN (2) ; BORD St GEORGES (2) ; CHAMPAGNAT (2) ; CLUGNAT (2) ; FLAYAT (2) ; DUN-NAILLAT (2) ; GRAND-BOURG (2) ; LUSSAT (2) ; NOUZIER-S-LA CELLETTE (2) ; SARDENT (2) ; St MAURICE ES (2) ; St SEBASTIEN-AZERABLES (2).

Equipes ayant refusé l'engagement :

- **Equipe D4** : LA FORET DU TEMPLE (2) ; St DIZIER-LEYRENNE (2)

Equipe n'étant pas encore engagée :

- **Equipes D4** : FURSAC (2)

*** COUPE ANDRE LATERAS : 13 équipes engagées (+ 2 par rapport à la saison 2024/2025)**

- **Equipe D2** : ES GUERETOISE (3).

- **Equipes D3** : AUBUSSON EF (3) ; BENEVENT-MARSAC (3) ; BOURGANEUF (3) ; BOUSSAC (3) ; St SULPICE LE GUERETOIS (3) ; Ste FEYRE (3).

- **Equipes D4** : AUZANCES (3) ; CHAMBON (3) ; GOUZON AVENIR (3) ; MERINCHAL (3) ; St AGNANT DE VERSILLAT (3) ; St FIEL (3).

*** COUPE DE LA CREUSE FEMININE A 11 :**

Les équipes souhaitant participer à cette compétition sont priées de faire le nécessaire via Footclubs **avant le 15 août prochain.**

*** COUPE DE LA CREUSE FEMININE A 8 :**

18 équipes engagées : AUZANCES (1) ; BORD St GEORGES (1) ; BOURGANEUF (1) ; BOUSSAC (1) ; CLUGNAT (1) ; CREUSE AVENIR 2005 (1) ; EVAUX-BUDELIERE-MAINSAT-SANNAT (1) ; FLAYAT (1) ; FOOT GENERATION 2000 (1) ; LA FORET DU TEMPLE (1) ; GRAND-BOURG (1) ; ES GUERETOISE (2) ; LUSSAT-CHAMBON (1) ; MERINCHAL (1) ; SARDENT (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St VAURY (1).

Les équipes de Chénérailles et Ste Feyre ne sont pas encore engagées.

DIVERS

*** TABLEAU DES MONTEES ET DESCENTES 2025/2026 :**

La Commission a étudié le tableau des montées et descentes seniors garçons de la fin de saison 2025/2026 et le proposera à la prochaine réunion du Comité de Direction pour validation.

*** CALENDRIER GENERAL 2025/2026 :**

La Commission a étudié le calendrier général seniors garçons pour la saison 2025/2026 et le proposera à la prochaine réunion du Comité de Direction pour validation.

Prochaine réunion : sur convocation.

Le Président : Thierry ECOBICHON.



DISTRICT DE FOOTBALL DE LA CREUSE



FINALE DE LA COUPE DE LA CREUSE

SAMEDI 14 JUIN 2025



SOUSCRIPTION A LOTS

1 euro
le ticket

	LOTS	Offerts par	N° gagnants
1	Abonnement de 6 mois	Elancia Salle de Sports Guéret	626
2	1 paire de lunettes de soleil Burberry	Optique Greffrath Guéret	581
4	Machine à glaçons Radiola	Intermarché Ste Feyre	726
9	1 tablette 76 Multimédia 7" - 16Go	Leclerc Guéret	625
15	Carte cadeau 1 mois offert	Elancia Salle de Sports Guéret	654
17	Panier garni	La Cervoiserie Guéret	129
18	Jeu de fléchettes	Leclerc Guéret	510
24	Bon pour une séance Aquabike-Dôme 45 mn	Coiffure Sonia - Espace Bien Etre	672
29	Bon d'achat	Pâtisserie Giraud Guéret	325
30	Bon repas	Restaurant "L'Oasis" Guéret	497
32	1 sac de sport	Groupama Guéret	142
37	Bon pour un repas toqué	Les Papilles Guéret	247
38	2 chèques gourmand	Picard Guéret	488
39	2 chèques gourmand	Picard Guéret	176
40	2 chèques gourmand	Picard Guéret	354

Lots de consolation

Tous les tickets se finissant par 46

146 - 546

Ces lots n'ayant pas été retirés le jour du match pourront l'être **jusqu'au 31 AOUT 2025.**

Pour tout renseignement, merci de contacter Laurent GAYET au 06.78.57.44.49